



AVOCATS SANS FRONTIERES RECHERCHE
UN.E (H/F/X)

Consultant.e pour l'évaluation externe du projet
Contribuer à l'effectivité des droits fondamentaux des personnes en situation de vulnérabilité en République Centrafricaine

Lieu d'affectation : Bangui, République Centrafricaine

Statut : Consultance

Date et durée de la mission : Du 4 au 15 mars 2019 (10 jours de travail)

Clôture des candidatures : 12 février 2019

Avocats Sans Frontières

Créée en 1992, Avocats Sans Frontières (ASF) est une ONG internationale spécialisée dans la défense des droits humains et le soutien à la justice. ASF a des bureaux de terrain au Maroc, en Ouganda, en République centrafricaine, en RD Congo, au Tchad et en Tunisie. www.asf.be.

Le projet à évaluer

Contexte :

En RCA, l'autorité de l'Etat et les services administratifs sont extrêmement concentrés à Bangui. De profondes disparités existent en effet entre les régions, avec une quasi-absence des services de base en dehors de la capitale. D'ailleurs, les agents de l'Etat chargés de faire fonctionner l'appareil administratif sont peu présents en provinces et les services sociaux sont soit quasi-inexistants, soit très peu fonctionnels. Les nombreuses crises politico-militaires qui ont secoué la RCA ces dernières années n'ont fait qu'aggraver cette situation et détériorer davantage le fonctionnement des services de l'Etat.

Le secteur de la justice n'a pas été épargné et se trouve dans une situation fortement précaire, tant en termes d'infrastructures que de ressources humaines. Depuis la crise de mars 2013, les atteintes à l'Etat de droit et les violations des droits humains n'ont fait qu'augmenter. Plusieurs juridictions de provinces, établissements pénitentiaires et postes de police ne sont pas fonctionnels du fait notamment de la persistance de l'insécurité à certains endroits du pays. L'instruction de certains dossiers est bloquée, les audiences ordinaires ne se tiennent que timidement et seulement dans certaines régions et l'exécution des décisions judiciaires reste suspendue. Dans ce contexte, le recours aux mécanismes communautaires de résolution des conflits constitue la seule option pour la population pour faire valoir ses droits.

L'action d'ASF en République Centrafricaine :

ASF met en avant une approche holistique de l'accès à la justice en appuyant les acteurs de proximité de la justice (chefs de quartiers, coutumiers, religieux) et en renforçant les capacités des acteurs-clé de l'aide légale (barreau et organisations de la société civile). Ces appuis à ces acteurs visent à ce qu'ils soient plus outillés et jouent leur rôle d'acteurs clé de l'aide légale. L'objectif principal de l'action d'ASF en RCA est que ces acteurs assurent une assistance juridique et/ou judiciaire de qualité à des personnes vulnérables comme les personnes détenues, les victimes des violations graves des droits humains, les femmes et les mineurs en conflit avec la loi.

Descriptif du projet :

Pour contribuer à apporter des solutions durables aux défis préalablement cités, notamment en matière d'accès à la justice et de renforcement des droits humains de la population centrafricaine, ASF met en œuvre, depuis fin 2016, un projet dont l'objectif global est de contribuer à l'effectivité des droits fondamentaux des personnes en situation de vulnérabilité dont les Objectifs Spécifiques visent à 1. Renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de vulnérabilité (femmes, mineurs, déplacés internes, détenues préventifs) par un engagement de proximité des acteurs de la société civile ; et à 2. Renforcer l'effectivité des droits fondamentaux des personnes en situation de vulnérabilité par l'action et la coordination du barreau et des avocats.

Le projet était prévu pour une durée de 24 mois, débutant le 23 décembre 2016. Il a ensuite été prolongé de 3 mois supplémentaires, se terminant le 22 mars 2019.

Les groupes cibles sont les organisations de la société civiles (OSCs), leurs membres ainsi que le Barreau et les avocats qui tous concourent, par leurs actions, à un meilleur accès à la justice. Les bénéficiaires finaux sont la population centrafricaine dans son ensemble, et de manière plus spécifique le projet vise les femmes, les mineurs, les détenus préventifs, les personnes déplacées ainsi que les victimes et prévenus des crimes internationaux.

Objectif de l'évaluation

L'évaluation finale du projet « Contribuer à l'effectivité des droits fondamentaux des personnes en situation de vulnérabilité en République Centrafricaine » vise à identifier et examiner l'état de la mise en œuvre du projet, les réalisations obtenues et l'atteinte des objectifs et résultats qui étaient attendus mais également les difficultés et les obstacles rencontrés.

L'évaluation permettra également d'améliorer la stratégie et la qualité des interventions à venir d'ASF dans le pays en formulant des recommandations visant à accroître les effets et l'impact de l'action.

Résultats attendus

Le consultant.e remettra, au terme de sa mission, un rapport établissant :

- L'état de mise en œuvre du projet.
- Une analyse des réalisations et des résultats atteints.
- Les difficultés et les obstacles rencontrés à la bonne mise en œuvre du projet.
- Une appréciation de l'efficacité des activités dans leur ensemble mises en œuvre en vue d'atteindre les objectifs du projet.
- Une appréciation sur les partenariats établis et des recommandations sur une meilleure collaboration avec les partenaires.
- Une analyse de la mesure dans laquelle les objectifs des projets sont conformes aux attentes des populations vulnérables bénéficiaires du projet.
- Une analyse de la mesure dans laquelle les capacités d'intervention des acteurs nationaux ont été renforcées et de la manière selon laquelle ces derniers ont joué un rôle moins passif de la mise en œuvre du projet.
- Une appréciation de l'appropriation des activités par les acteurs nationaux et de leur pérennisation.
- Une identification de bonnes pratiques développées en cours de mise en œuvre du projet et pouvant être généralisées/étendues à d'autres projets.

Mission

La mission d'évaluation se fera dans les zones géographiques où le projet est mis en œuvre : principalement à Bangui et éventuellement à Berberati.

La mission d'évaluation se déroulera sur une durée de 2 semaines, dont au moins 8 jours sur place et 2 jours pour la préparation et la rédaction du rapport.

A la suite de ses visites sur le terrain, le.la consultant.e effectuera un débriefing sur ses conclusions principales avec le personnel du projet.

Sous la supervision et en suivant les directives générales d'ASF, le.la consultant.e accomplira les tâches suivantes :

Au début de la mission

ASF et le.la consultant.e tiendront un briefing de démarrage visant à :

- Valider le calendrier et plan de travail et la méthodologie proposés par le.la consultant.e.
- Identifier les besoins en appui pour l'exécution de la mission.
- Convenir d'une liste des données/documents disponibles et nécessaires à la bonne exécution de la mission d'évaluation, qui seront communiqués par ASF.

A défaut de données disponibles, le.la consultant.e devra identifier les sources de vérification et préconiser les mesures à prendre par ASF pour les collecter.

Pendant le déplacement sur le terrain

L'évaluation sera basée d'une part sur une analyse des documents pertinents, et d'autre part sur la collecte de données sur le terrain à base d'interviews, d'entretiens, focus groups, de réunions et en reprenant les données du suivi-évaluation.

Le.La consultant.e sera chargé.e de :

- Vérifier et apprécier les critères énoncés (pertinence, efficacité, efficience, viabilité et effet induit/impact) par rapport aux indicateurs de l'objectif spécifique et des résultats.
- Analyser et apprécier l'incidence du projet sur le secteur concerné.
- Apprécier les résultats atteints par le projet en rapport avec l'objectif spécifique défini lors de sa formulation.
- Evaluer la qualité des actions du projet.
- Identifier les problèmes (d'ordre institutionnel, administratif, organisationnel...) et les contraintes liées à la mise en œuvre du projet.

Méthodologie

La méthodologie sera définie conjointement par le.la consultant.e et par le référent suivi-évaluation au sein d'ASF, sur la base d'une note qui sera remise par le.la consultant.e.

Cette note reprendra :

- Le type de méthodologie choisi et la justification du choix au regard de la mission d'évaluation et du projet.
- La stratégie d'enquête sur le terrain
 - Le choix de l'échantillon d'enquêtés.
 - Type d'acteurs auprès desquels les informations seront récoltées.
 - Le lieu où les informations seront récoltées.
- La place et le type d'usage des documents du projet.
- La place des données récoltées dans le cadre du suivi-évaluation réalisé par l'équipe du projet/programme.
- La méthode d'analyse des données.
- Le planning de la mission de terrain.

Afin de recueillir les données nécessaires à la bonne mise en œuvre de l'évaluation, les partenaires de mise en œuvre du projet s'engagent à se rendre disponible pendant la durée de la mission afin d'accompagner le.la consultant.e dans la collecte des informations pertinentes à sa mission.

Le.La consultant.e disposera à cet égard :

- Des documents programmatiques.
- Des termes de référence et des rapports d'activités.
- Des données collectées dans le cadre du mécanisme de suivi-évaluation.

Le/la consultant.e sera également invité à s'entretenir au préalable avec les personnes compétentes au sein du bureau d'ASF à Bruxelles.

Conditions

- **Taux journalier** : 400 euros par jour
- **Nombre de jours par semaine payés** : six
- **Coûts pris en charge par ASF** : billets d'avion, per diem, logement, visa, transport, assurance.

Profil recherché

- Une expérience solide et diversifiée dans le domaine spécifique requis, notamment une expérience d'évaluation de projets.
- Une expérience de travail dans la région.
- Un diplôme universitaire en droit de niveau maîtrise ou supérieur ou dans d'autres domaines pertinents.
- Une expérience de 5 ans dans l'élaboration, la gestion, l'évaluation ou la recherche autour de projets de développement, de préférence dans le secteur de l'accès à la justice.
- Une excellente connaissance des méthodes et techniques d'évaluation de projets.
- Une bonne maîtrise du français et une excellente capacité de rédaction de rapports en cette langue.
- Une bonne connaissance du contexte centrafricain constitue un avantage.

Pour postuler

Pour postuler, envoyez votre dossier de candidature par courriel avant le 12 février à l'adresse consultances@asf.be, en précisant « **RCA – Evaluation Externe** », comprenant les documents suivants :

- CV.
- Lettre de motivation.
- Références.
- Proposition technique et méthodologique.